



ESSERTINES-INFO

Bulletin Communal d'Informations

Municipalité
Essertines-sur-Yverdon

20.11.2009

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous fait part de quelques communications (en bref) et vous donne quelques dates à retenir.

Déchetterie

Les déchetteries d'Epautheyres et d'Essertines seront fermées les samedis **26 décembre et 2 janvier**.

Nous vous rappelons quelques directives pour contribuer à une diminution du coût de l'évacuation de nos déchets, principalement en ce qui concerne le papier et les cartons :

- les cartons doivent être pliés - les films plastiques entourant les journaux (que vous n'avez pas lus) doivent être enlevés - la benne doit être rangée au mieux afin de recevoir le maximum de papier pour éviter le transport d'une benne non remplie entièrement.

L'accès à la benne est sans surveillance, facilitant l'usage de cette dernière pour tous les habitants. Toutefois, si les incivilités remarquées devaient devenir de plus en plus nombreuses, ce libre accès pourrait être remis en question.

Par ailleurs, pour ce qui est de la ferraille, nous vous demandons de bien vouloir acheminer cette dernière directement à la déchetterie d'Epautheyres.

Ramassage des sacs poubelles

Nous vous rappelons que le ramassage des ordures ménagères se fait deux fois par semaine, le lundi et le jeudi matin (Pas de changement pour cette fin d'année).

Bornes hydrantes

Leur accès doit être libre en tout temps, pour permettre un service efficace par les sapeurs pompiers en cas de sinistre et d'exercices. Le parcage de tout véhicule est donc interdit devant les bornes hydrantes. Merci de respecter et de faire respecter cette consigne.

STEP d'Epautheyres

Durant les mois de septembre et octobre, la STEP d'Epautheyres a été polluée plusieurs fois par des produits indésirables, avec des effets dévastateurs sur la faune du Buron, d'autant plus remarquables que le débit de nos ruisseaux a été très faible à cause de la sécheresse.

Malgré les contrôles effectués par les employés de la commune, le garde-pêche et un délégué du SESA (canton), la provenance de ces pollutions successives n'a pu être trouvée et la commune est sous la menace d'une dénonciation à la préfecture. Cette situation est inadmissible et les autorités compétentes feront tout pour trouver l'origine des déversements polluants en cas de récurrence et pour en dénoncer les auteurs.

Nous rappelons qu'aucun produit de droguerie, médicament, solvant, restes de produit à traiter les cultures, fruitiers et jardins ne doivent être déversés dans les W.C. évier, baignoire et regards de bords de route. Les déchets de cette nature doivent être rapportés dans les drogueries ou pharmacies

ou acheminés au local des déchets spéciaux à la déchetterie d'Essertines. En cas de doute, renseignez-vous auprès du centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux (CRIDEC) 021 866 03 00.

Pour remplir sa mission, des stations d'épuration biologiques comme celles d'Epautheyres et d'Essertines ne doivent recevoir que les eaux de ménage dites « usées » rendues impropres à la consommation par les usages courants de l'eau dans nos cuisines, lessiveries, W.C. et salles de bains.

Merci de bien vouloir respecter ce qui précède et de veiller à ne jeter aucun objet solide dans les W.C. (tels que couches de bébés, articles hygiéniques, etc., à mettre dans les sacs poubelles).

BluwewinTV/VDSL

Les habitants d'Epautheyres ont déjà la possibilité de s'abonner à BluewinTV, nouvelle forme de réception TV. Ceux d'Essertines doivent patienter jusqu'à la fin de cette année.

Questionnaire sur la mobilité et les transports publics

L'Association de la Région du Gros de Vaud (ARGDV) demande à toutes les communes membres d'envoyer le questionnaire ci-joint à leurs habitants. Ce questionnaire d'une demi page peut être rempli jusqu'à 4 personnes par famille ; il porte sur l'offre en transports publics dans notre région. Merci de le retourner ou l'apporter dûment rempli au greffe municipal.

Noël

Nous vous donnons ci-dessous la date et le lieu de la célébration de Noël par les écoles

- le Noël des écoles aura lieu à la grande salle communale le mardi 15 décembre à 19 h 30, préparé par les élèves de la commune (enfantine et primaire). Une petite collation sera servie à l'issue de la cérémonie.

Les sapins de Noël seront distribués gratuitement (un par famille) le **samedi 19 décembre** au refuge des Biollets, dès 13 heures (refuge situé entre les routes d'Orzens et de Pailly). **Les sapins ne seront pas distribués en dehors de cette date.** Si vous êtes absent ce samedi-là, merci de demander à votre voisin de prendre votre sapin.

Administration communale

Le bureau communal sera fermé pendant les fêtes, du mercredi 23 décembre au dimanche 3 janvier.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Rappel des différentes manifestations de fin d'année

FSG :	soirées annuelles les 27 et 28 novembre, grande salle d'Essertines
Société de Jeunesse :	récolte de fonds pour le Téléthon ; la soupe aux pois est offerte à la population, le samedi 5 décembre, dès 11h00, à la cabane En Verchère (terrain de sports)
Société de Tir :	loto selon le système vaudois, le samedi 12 décembre, grande salle d'Essertines.